

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-3420

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 6

À l’alinéa 17, substituer au mot :

« fixées »

le mot :

« prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.